

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE TRANSITOIRE REGION NOUVELLE-AQUITAINE

ACTUALITE

- **Nouvel établissement unique au 01/01/2021 :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine
(CMAR NA)**
- **Commission Paritaire Régionale Transitoire Nouvelle-Aquitaine
(CPRT NA)**

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous faire découvrir ce 1er bulletin d'informations de la Commission Paritaire Régionale Transitoire de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce bulletin, validé par le collège employeur, a pour objectif de vous informer sur les travaux menés lors des CPRT NA.

Qu'est-ce que la Commission Paritaire Régionale Transitoire ?

CMA France et les représentants des organisations syndicales représentatives dans le réseau des CMA ont conclu un accord national pour la création d'une commission paritaire régionale transitoire. Cette commission ne se substitue pas aux Commissions Paritaires Locales des Chambres départementales, interdépartementales et régionale avant le 1 janvier 2021. Jusqu'au 31 décembre 2020, la commission paritaire régionale transitoire sera saisie des questions sociales relatives à la réorganisation des chambres de métiers et de l'artisanat de la région. La commission est composée d'un collège employeurs et d'un collège salariés (cf. liste).

Dans ce contexte, la commission est informée:

- Des négociations relatives à la mise en place d'avantages locaux et de la complémentaire santé;
- Des projets relatifs à l'établissement de la future grille des emplois de la chambre de métiers et de l'artisanat de région;
- Des plans de développement des compétences établis dans chaque établissement de la région et de leur financement en lien avec les Commissions Paritaires Locales et commission de concertation existantes ;
- De l'état de réalisation des différentes étapes de la norme d'intervention de CMA France ;
- Des dispositifs d'accompagnement des personnels, mis en place au sein de la région dans le cadre de la GPEC ;

Bulletin N°1 des représentants du personnel de la CPRT -le 21/10/2020-

[Nous contacter](#) : cf. la liste « *Composition de la CPRT Région Nouvelle-Aquitaine* »



- Des bilans sociaux de chaque département et de la CRMA ;
- Des projets d'organigrammes fonctionnels et hiérarchiques du futur établissement ;
- Du budget primitif 2021 et des projets d'accord local régional
- De toute question de nature sociale relative à la régionalisation.
- Elle émettra un avis sur le règlement des services.

A compter du 1er janvier 2021 et jusqu'à l'élection de la commission paritaire locale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région, la commission paritaire régionale de transition deviendra la commission paritaire locale du nouvel établissement et assurera l'ensemble des compétences de cette commission et du comité hygiène et sécurité.

Fusion régionale des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2021

L'Assemblée Générale de préfiguration du 26 octobre transmettra à l'autorité de tutelle :

- Le projet de budget primitif 2021 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région ;
- Ainsi que les projets d'organigramme et de grille des emplois de la nouvelle Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région.

L'Assemblée Générale constitutive du 18 janvier 2021 adoptera les documents suivants qui seront transmis pour approbation à l'autorité de tutelle :

- Le budget primitif 2021 de la CMAR;
- La grille des emplois;
- Le règlement intérieur;
- Le règlement des services;

Tous les collaborateurs du réseau des CMA de Nouvelle-Aquitaine recevront en décembre 2020, un courrier de transfert et de reclassement leur indiquant le changement d'employeur, leur emploi type, leur positionnement, leur résidence administrative ainsi que leur fiche de poste.

Point d'avancement sur l'organisation cible de la CMAR et de la mise en oeuvre de la régionalisation

Le réseau des CMA de Nouvelle-Aquitaine compte **1 521 collaborateurs au 30 juin 2020** répartis sur plus de 30 sites (sièges, antennes, centres de formation).

Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été initiée en début d'année 2020. Cette GPEC a pour objectif de définir : une organisation cible du réseau en tenant compte des besoins clients et partenaires, d'identifier les compétences nécessaires à la mise en oeuvre de l'organisation et de l'offre de services, de cartographier les compétences, de mettre en place un plan d'actions, de construire un socle managérial commun et de structurer le service Ressources Humaines. Un questionnaire a été envoyé fin juin à tous les collaborateurs de la future CMAR, le taux de retour des réponses est de 87 %. **327 entretiens individuels** ont été réalisés par le cabinet KPMG. Actuellement, des webinaires ont lieu afin de faire une restitution de ces questionnaires à l'ensemble du personnel du réseau des CMA NA (plan d'actions, synthèse du diagnostic GPEC, ...).

Le projet d'organisation des directions régionales prévoit **5 directions régionales rattachées au Secrétaire Général de Région** : la direction régionale des affaires générales, la direction régionale des ressources humaines, la direction régionale de la communication et de la stratégie commerciale (fonctions support) et la direction régionale de la formation et la direction régionale du service aux entreprises et aux territoires.

Différents audits et marchés sont en cours : Audit informatique, Audit patrimonial, Marché régional assurances, Marché complémentaire santé.

Des groupes de travail régionaux sont constitués sur des sujets comme l'offre globale de service (économie, formation....) et sur les fonctions support (communication, ...).

Les négociations sur les modalités de l'aménagement et de la réduction du temps de travail ont débuté. L'objectif de ces négociations est d'harmoniser la durée du travail à l'ensemble du personnel de la future CMAR Nouvelle-Aquitaine.

Parallèlement, nous travaillons sur le projet de règlement des services de la CMAR, il a pour but de formaliser l'organisation, les conditions de travail, les moyens des services et les avantages des salariés.

- Horaires de travail,
- Modalités de prise de congés,
- Modalités d'utilisation des matériels (ordinateurs, téléphones, véhicules...),
- Modalités de remboursement des frais,
- Avantages pour les salariés (titres restaurants, mutuelle, comité des œuvres sociales),
- ...

Les représentants du collège salariés de la CPRT NA de chaque CMA se tiennent à votre disposition pour toutes questions et/ou remarques à transmettre au collège employeur.

AGENDA

- ✚ **Assemblée Générale de préfiguration, le 26 octobre 2020.**
- ✚ **Assemblée Générale constitutive, le 18 janvier 2021.**
- ✚ **Dates des prochaines CPRT, les 10 novembre et 7 décembre 2020.**
- ✚ **Dates des CPRT déjà passées 6 juillet 2020, 15 septembre 2020 et 20 octobre 2020.**
- ✚ **Le 1 janvier 2021, création de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine.**

Délégation	Collège employeur		Collège salarié	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CRMA	Jean-Pierre GROS Marie-Frédérique DO COUTO	Patrick HEBRARD	Christophe CHEVALIER Nathalie DEMONGODIN	Cyrielle FARGES Elodie FAURE
16	Geneviève BRANGE	Alain TESTAUD	Sandrine DESMOULINS	Virginie KOALA
17	Yann RIVIERE	Nathalie DA SILVA	Nathalie GUILLOTON	Anne-Catherine TOSO
19	Marcel DEMARTY	Laurent MELIN	William ASQUIN	Francine PEYRAUD
23	Paul CHAPU	Dominique BATY	Stéphanie COUT	Anne-Gaëlle GUIGNAT
24	Didier GOURAUD	Nathalie LEGRAND	Thierry GENAUDEAU	Emmanuel DELTEIL
33	Nathalie LAPORTE	Eric ROULIERE LAUMONIER	Christophe VICIER	Stéphanie KRYCH
40	Marc VERNIER	Marie- Carmen LAVIELLE	Jean Michel CARRERE	Monique DUPOUY
47	Yvon SETZE	Benoit PASQUINI	Jean Marc FOURNIER	David BARRIERE
64	Gérard GOMEZ	Guy MOULIAN	Didier THOMAS	Gildas DUBRASQUET
79	Nathalie GAUTHIER	Paulo AZEVEDO	Xavier CHAUVIN	David THOUVENIN
86	Karine DESROSES	Thierry RINSANT	Patricia DESHOULLIERES	Nathalie GROLEAU
87	Eric FAUCHER	Jean-Philippe GOURINET	Eric DE BECKER	Ludovic FOULOUNOUX

Voix consultatives			
Secrétaire Général Expert		Ghislain KLEIJWEGT	
Organisations syndicales :			
CFDT	Dominique VOUILLAT	FO	José ROBALO
	Michel CHEZAUD		Marie-Christine BOUYER
CGT	Isabelle BEXIGA		
	Antoine COUSSEAU		